

## MANZONI ET LE RISORGIMENTO, OU LA RÉVOLUTION SANS RÉVOLUTION \*

“Il se fait en Italie depuis bien longtemps un travail bien naturel d'assimilation (...) et ce travail vient de passer de la pensée et de la parole à l'action. Quelle sera la forme définitive de cette assimilation ? Il faudrait être prophète ou insensé pour oser le prédire : c'est un vœu bien vague encore et nécessairement vague, mais il est, grâce à Dieu, aussi général que vif et profond”.

Lettre à Lamartine, 1848

*“La France, dites-vous encore, a vu cette guerre (du Piémont contre l'Autriche) avec une peine extrême. Son opposition était unanime. Son aversion n'avait qu'une cause : c'était une guerre révolutionnaire.*

Permettez-moi d'avoir quelque doute, et sur cette unanimité d'aversion, et sur la cause que vous lui assignez.”

Lettre à De Fresne, 1859

“Trovo (...) un prezioso compenso nell'occasione d'esprimere la mia devozione, oso aggiungere affettuosa, per la R[eale] A[ltezza] V[ostra] e per l'Augusta Famiglia, salvaguardia dell'indipendenza e dell'ordine della gran patria italiana.”

Lettre à Umberto di Savoia, 1870

---

### \* Œuvres de Manzoni citées en abrégé

*Lettere* : A. MANZONI, *Tutte le lettere*, a cura di Cesare Arieti e Dante Isella, Milano, Adelphi, 1986. Le chiffre arabe indique le volume, le chiffre romain la page.

*Indipendenza* : A. MANZONI, *Dell'indipendenza dell'Italia*, in *Saggi storici e politici*, a cura di Fausto Ghisalberti, Milano, Mondadori, 1963, (abrégé en *Saggi*).

*Rivoluzione* : A. MANZONI, *La Rivoluzione francese del 1789 e la Rivoluzione italiana del 1789*, in *Saggi*.

Il n'est guère utile d'insister ici sur l'importance du sentiment national dans l'œuvre de Manzoni. Son expression est constante, depuis *Del Trionfo della Libertà* jusqu'à *Dell'indipendenza dell'Italia* en passant par *Aprile 1814*, *Il Proclama di Rimini*, les deux tragédies, *Marzo 1821*, *La Rivoluzione francese del 1789 e la Rivoluzione italiana del 1859*. La liberté et l'unité de l'Italie - c'est-à-dire le programme politique du Risorgimento - sont revendiquées explicitement dès 1815 dans un vers devenu célèbre ("Liberi non saremo se non siamo uni", où l'union apparaît à la fois comme la condition et la préfiguration de l'unité) et qui pourrait servir d'épigraphe aux textes que nous avons cités.

Ce sentiment, Manzoni l'a aussi manifesté dans tous les moments importants du processus d'unification : en 1814, après la chute de l'empire napoléonien, en 1848, au moment de la première guerre d'indépendance, en 1859, après la libération de la Lombardie, en 1861 au moment de la proclamation de l'Unité, en 1871 quand Rome fut enfin devenue la capitale du nouveau royaume.

En 1814, il se prononce en faveur d'un Royaume indépendant en Lombardie<sup>1</sup>. En 1848, devant renoncer pour des raisons pratiques au siège de député auquel il avait été élu dans la circonscription d'Arona, il écrira qu'il lui est douloureux de se trouver inutile à une cause qui a été "il sospiro di tutta la vita"<sup>2</sup>. Quelques mois plus tôt il avait vivement reproché à Lamartine, alors ministre des Affaires étrangères, d'avoir parlé de la "diversité" de l'Italie ("un mot qui résume pour elle un long passé de malheur et d'abaissement") alors que le processus d'"assimilation" - c'est le mot que Manzoni emploie - était entré dans une phase active et que l'Italie, si elle n'était pas encore devenue un État, était déjà à ses yeux une "nation"<sup>3</sup>.

En 1859, ayant reçu de Victor-Emmanuel une pension annuelle à titre de "récompense nationale"<sup>4</sup> après la réunion de la Lombardie au royaume de Sardaigne, il exprimera ses sentiments de reconnaissance à un roi "finalmente nostro in fatto come lo era già nei nostri affetti e nelle nostre speranze" et associera à ses remerciements Cavour pour tout ce

1 C. SPELLANZON, *Storia del Risorgimento e dell'Unità italiana*, Milano, Vallardi, 1933, vol. I, p. 578.

2 7 octobre 1848 (*Lettere*, II, 465). En 1833, nommé membre de l'Accademia delle Scienze de Turin, à titre étranger puisqu'il n'appartenait pas au royaume de Sardaigne, Manzoni avait précisé dans sa lettre de remerciements au président de l'Accademia, Prospero Balbo, qu'il lui tenait plus à cœur d'"esser compatriota di Lei e degli altri uomini insigni di cui codesta Accademia si vanta, che d'esser loro collega : ché se questo è un effetto della degnazion loro, quello è un dono di Dio, che mi ha fatto nascere in questa Italia, che è superba di chiamarli suoi" (27 mars 1833, *Lettere*, II, 6).

3 6 avril 1848 (*Lettere*, II, 435).

4 Cf. note à la lettre du 5 août 1859 (*Lettere*, III, 665).

qu'il a "voluto e saputo fare e avviare in beneficio di questa comune patria" <sup>5</sup>.

Nommé sénateur, il participera à la séance historique du 26 février 1861 au cours de laquelle fut proclamée à Turin la naissance du Royaume d'Italie :

"Il me disait, a raconté un témoin, moi qui ai toujours espéré ce moment, quand il semblait le plus éloigné, qui ai affirmé cette espérance contre tous les incrédules (...), pouvais-je manquer le jour où le plus cher de mes vœux se réalisait ?" <sup>6</sup>.

Fait citoyen honoraire de la ville de Rome après son annexion au Royaume d'Italie, il attribuait cet honneur "alle aspirazioni costanti d'una lunga vita all'indipendenza e all'unità d'Italia" <sup>7</sup>.

Et quelques mois avant sa mort il rappelait que, plus d'un demi-siècle plus tôt, était né en lui un sentiment "che nell'animo di ogni Italiano, a cui questo nome rammentava dolorosamente una patria, principiò ad essere una speranza lontana, e ora è divenuto una perenne riconoscenza" <sup>8</sup>.

Mais à ce désir constant, maintes et maintes fois exprimé avant 1861, de voir l'Italie unifiée et indépendante s'associe chez Manzoni une préoccupation tout aussi permanente : le souhait que la transformation politique de l'Italie ne s'accompagne d'aucun bouleversement social. Ce souci - et la crainte qu'il en aille autrement -, Manzoni les manifeste explicitement dès 1814 dans la lettre qu'il adresse à Fauriel après les événements qui ont marqué à Milan la fin du Royaume d'Italie :

---

<sup>5</sup> 26 août 1859 (*Lettere*, III, 180). Cavour lui exprimera à son tour son admiration dans ces termes : "Certo, quando come ministro posi piede in Milano, primo mio pensiero fu di rendere omaggio a quel Grande che mantenne illustre il nome d'Italia mentre essa giaceva dimenticata e derisa nelle tenebre della più dura oppressione. (...) Poiché ella vuole dare un certo valore a quel poco che ho potuto operare a pro della nostra patria, mi permetta di chiederle un guiderdone : la preziosa sua amicizia. Il nome d'amico di Alessandro Manzoni sarà la più cara, la più splendida ricompensa del passato, il maggior incentivo per l'avvenire" (Turin, 8 septembre 1859, cité par L. Russo dans A. Manzoni, *Liriche, tragedie e prose*, Firenze, Sansoni, 1961, p. 323). Sur l'attachement de Manzoni au roi Victor-Emmanuel, voir la lettre à Broglio de février 1860 : "quel Re, quel Governo, in cui sono concentrate tutte le mie affezioni e la mia riconoscenza come italiano, come suddito e come privato cittadino" (*Lettere*, III, 201), et aussi : "re Vittorio può fare di me quello che vuole" (note à la lettre précédente, *Lettere*, III, 679).

<sup>6</sup> Cf. note à la lettre du 28 février 1861 (*Lettere*, III, 694).

<sup>7</sup> Lettre au maire de Rome, 28 juillet 1872 (*Lettere*, III, 412).

<sup>8</sup> *Indipendenza*, p. 681.

Mon cousin vous racontera la révolution qui s'est opérée chez nous. Elle a été unanime, et j'ose l'appeler sage et pure quoiqu'elle ait malheureusement été souillée par un meurtre ; car il est sûr que ceux qui ont fait la révolution (et c'est la plus grande et la meilleure partie de la ville) n'y ont point trempé ; rien n'est plus éloigné de leur caractère. Ce sont des gens qui ont profité du mouvement populaire, pour le tourner contre un homme chargé de la haine publique, le Ministre des finances, qu'ils ont massacré malgré tous les efforts que beaucoup de personnes ont faits pour le leur arracher.

Vous savez d'ailleurs que le peuple est partout un bon jury et un mauvais tribunal ; malgré cela vous pouvez croire que tous les honnêtes gens ont été navrés de cette circonstance”<sup>9</sup>.

Et cinquante ans plus tard, Manzoni se réjouira que les choses se soient effectivement passées comme il le souhaitait. A un correspondant français, Marcellin De Fresne qui lui avait envoyé un livre dont il réprouvait les jugements qu'il contenait sur l'Italie, Manzoni écrivait :

“Comment se contenir devant cette comparaison aussi sotte que révoltante, de l'Italie *avec ces cadavres de suppliciés que la justice humaine suspendait autrefois sur le grand chemin afin d'épouvanter l'habitude du crime* ? Quels sont les faits que l'on a prétendu représenter par là ? En quoi cela ressemble-t-il à une nation, qui, après avoir été pendant plus de trois siècles, la proie de l'ambition et de la cupidité des étrangers qui dévastaient son territoire pour se la

9 Lettre du 24 avril 1814 (*Lettere*, I, 142). La date de cette lettre est importante. Le soir du 20 avril le podestat de Milan avait convoqué le Conseil qui avait décidé la convocation immédiate des Collèges électoraux et la création d'un gouvernement provisoire. Le 21 - mais laissons la parole à l'historien Cesare Spellanzon : “L'indomani mattina, 21 aprile, temendo i maggiorenti della città che la folla ancora inferocisse, incaricava i conti Luigi Porro-Lambertenghi e Giovanni Serbelloni di recarsi al quartier generale del maresciallo Bellegarde a Verona, nonché a quello del Re di Napoli a Bologna, per invitarli ad accorrere a Milano, senza indugio, con buon nerbo di truppa, per la difesa dell'ordine pubblico. Ai due ambasciatori era stato affidato un indirizzo per le Potenze Alleate, con il quale si domandavano “pronte misure politiche e militari, che possano assicurare anche a noi quella tranquillità che le Alte Potenze vanno a preparare a tutta l'Europa”, e una lettera per il Bellegarde, con la quale lo si invitava “a voler spedire con la massima sollecitudine dei corpi d'armata verso Milano, per mettere fine ai disordini e prevenire il saccheggio, ed ogni altro funesto accidente di cui il Municipio è minacciato”. Un altro rappresentante di Milano, il barone Sigismondo Trecchi, era pure spiccato a lord Bentinck” (qui commandait les troupes anglaises en Italie). Ajoutons que le 21, sur ordre de Metternich, le général autrichien Ficquelmont s'était rendu à Mantoue pour demander à l'ancien vice-roi Eugène de Beauharnais de céder le Royaume d'Italie et que celui-ci avait obtempéré le 23 (C. Spellanzon, *op. cit.*, pp.573-574). Ainsi quand Manzoni écrivait à Fauriel, on peut dire, en paraphrasant une formule tristement célèbre, que l'ordre régnait à Milan. Plutôt l'Autriche que la “révolution” avaient pensé les partisans de l'ordre.

disputer, et, qui livrée à merci et miséricorde à des gouvernements tout puissants sur leurs sujets, et impuissants à les défendre contre le premier envahisseur, a accompli une grande révolution sans guerre civile, sans effusion de sang, avec une unanimité presque sans exemple, et dans le seul but de pouvoir réunir les moyens que Dieu lui a donnés de se maintenir ?”<sup>10</sup>.

C'est au nom de cette position (la révolution doit être “unanime, sage et pure”)<sup>11</sup> que Manzoni avait relevé avec satisfaction la faiblesse du parti républicain en Italie, un parti qui aurait pu, à ses yeux, radicaliser le processus révolutionnaire. Au même De Fresne qui, faisant allusion à Mazzini, croyait que l'Italie n'avait “qu'un guide et qu'un maître”, Manzoni avait répondu pour dissiper son erreur :

Sans doute s'il y a eu, en '48, un parti républicain en Italie, ce qui est naturel et même inévitable ; d'abord parce que quand tout est en question, des opinions différentes s'efforcent de se faire jour ; ensuite parce que la France étant constituée en république et l'Italie, morcelée comme elle l'est, pouvant très difficilement, même dans des circonstances heureuses, s'émanciper d'elle-même, plusieurs personnes croyaient que l'on aurait le secours de la France, si l'on adoptait une forme de gouvernement homogène à la sienne : et c'est même ce qui a fait la force et le nombre de ce parti, qui n'en restait pas moins une petite minorité. Mais après que tout le monde a dû voir ce qui en était, après avoir vu un roi italien prendre en main la cause de l'indépendance, ce parti là a cessé d'exister, et de la bonne manière je veux dire que tous les gens de bonne foi qui appartenaient à ce parti ont changé d'avis : ceux qui étaient en état de porter les armes sont allés se ranger sous les drapeaux de ce roi admirable de bravoure et de loyauté, les autres servent la même cause, chacun de ses moyens, et il y a plaisir à entendre les uns et les autres crier de bouche et de cœur (bien entendu là où il est permis de crier) : “Vive le Roi !”<sup>12</sup>

<sup>10</sup> 11 décembre 1865 (*Lettere*, III, 308-309).

<sup>11</sup> Le souci de l'unanimité est lui aussi constant dans la pensée politique manzonienne. Le Risorgimento doit se faire dans l'unité “L'assimilation (...) est un vœu bien vague encore et nécessairement vague, mais il est grâce à Dieu, aussi général que vif et profond” (lettre à Lamartine déjà citée, *Lettere*, II, 495). “L'unità d'Italia è venuta bensì molto tardi ; per troppe tristissime cause ; ma la prima volta che fu tentata, è riuscita ; e fu quando il sentimento della sua necessità (...) divenne universale” (lettre au “Corriere di Milano” en réponse à Thiers fin 1871, *Lettere*, III, 406).

<sup>12</sup> *Lettere*, III, 181-182. Et Manzoni ajoutait ironiquement : “Je ne voudrais pourtant pas assurer qu'il n'y ait pas en Lombardie une vingtaine et dans le reste de l'Italie un nombre proportionnel de personnes dont on puisse dire, en faisant allusion à l'homme que vous nommez, qu'ils n'ont

Le jugement sera encore plus sévère dans les derniers textes de Manzoni. Dans *La Rivoluzione francese del 1789 e la Rivoluzione italiana del 1859*, celui-ci écrit à propos de "l'infelice espediente delle congiure", en faisant allusion aux tentatives mazziniennes d'insurrections, que, réunissant peu de combattants, non seulement elles étaient facilement réprimées mais encore qu'elles entraînaient une répression accrue<sup>13</sup>. La même idée sera reprise dans *Dell'indipendenza dell'Italia*<sup>14</sup>. Cette condamnation du républicanisme est englobée si l'on peut dire dans une condamnation plus générale : celle qui frappe la Révolution française. Celle-ci a eu, d'après Manzoni, on le sait, deux conséquences catastrophiques. La première est l'oppression qu'a connue la France, sous couvert de liberté, pendant la Révolution, et le nom seul de Terreur suffit à indiquer cette oppression. A ce moment-là, l'intervention de "forze arbitrarie e violente" a empêché, au moyen de crimes sanglants et impunis, "quantità di pacifici cittadini dal manifestare, non che dal sostenere, i loro sentimenti" et, même après la période de la Terreur proprement dite, cette oppression a continué à exercer pendant longtemps son "malefico impero".

La seconde conséquence de la Révolution est l'instabilité institutionnelle et politique qu'elle a entraînée, puisqu'elle est responsable du fait que la France a connu dix constitutions en soixante et un ans<sup>15</sup>.

Et les malheurs de la France sont bien loin d'être terminés, la Révolution étant "tutt'altro che finita"<sup>16</sup>, si bien que

a quei Francesi, che s'alzano a maledire e a beffare questa per tanto tempo misera Italia si può dire : *Flete super vos*. E l'esperienza dei tanti

---

*qu'un guide et qu'un maître*, mais vous conviendrez qu'il y a un peu loin de là à pouvoir le dire de l'Italie, comme vous faites. En vérité, c'est comme si l'on disait la même chose de la France, en nommant quelqu'un de vos socialistes pour quelque temps célèbre en 1848".

13 *Rivoluzione*, 316.

14 *Indipendenza*. Voir le 3e "abbozzo" de l'*Avviso al lettore* (*Saggi*, 816 et *Indipendenza*, 686), et "l'insensato tentativo" de 1853 (699).

15 *Rivoluzione*, 309-310. Voir aussi la lettre au "Corriere di Milano" de la fin 1871 : "In Francia (...), gli uomini di stato, o di moto, che distrussero un antico governo bisognoso bensì, ma anche capace di riforma, si sobbarcarono, e con sè una serie di successori, all'arduo compito di sostituirgli un altro governo, cioè una serie d'altri governi. Tre regni a diverse epoche della famiglia de' Borboni : due del ramo primogenito, cioè quello rinnovato di Luigi XVI, il secondo della restaurazione, e il terzo del ramo cadetto ; tre repubbliche, quella del Direttorio, quella del Consolato e quella della Presidenza ; due imperi della famiglia Bonaparte : tre e tre sei e due otto quadrature di circolo, come lo dimostra la loro fine" (*Lettere*, III, 406).

16 *Indipendenza*, 698.

casi precedenti, fa temere per troppo che si possa aggiungere : et *super filios vestros*.<sup>17</sup>

La Révolution italienne a échappé à ces deux terribles conséquences. Elle n'a entraîné aucun désordre de type institutionnel et surtout aucun désordre de type social. Pourquoi ? Parce que la Révolution italienne n'a pas porté atteinte à la liberté. En Italie,

la libertà, lungi dall'essere oppressa dalla libertà, nacque dalla Rivoluzione medesima : non la libertà di nome, (...) ma la libertà davvero, che consiste nell'essere il cittadino, per mezzo di giuste leggi e di stabili istituzioni, assicurato, e contro violenze private, e contro ordini tirannici del potere<sup>18</sup>.

Et la pensée se fait plus précise quand Manzoni explique pourquoi la destruction des États pré-unitaires, à l'exception du Piémont, était légitime. Ces États ont péri parce qu'ils n'avaient pas

la forza necessaria per adempiere uno dei primi e più stretti doveri, quale è quello di mantenere ai governati que' due beni supremi d'ogni società, la sicurezza e la dignità<sup>19</sup>

En d'autres termes, la Révolution italienne n'a porté atteinte ni aux personnes, ni aux biens.

La force du sentiment national, l'aversion pour le républicanisme et la Révolution française sont des éléments fondamentaux de l'idéologie de Manzoni, mais ils ne permettent pas à eux seuls de se faire une idée de la société que souhaite Manzoni pour l'Italie, si le Risorgimento se déroule selon ses vœux. Les traits essentiels de cette société apparaissent en revanche dans les *Promessi Sposi*<sup>20</sup> : la société souhaitée est à l'opposé de celle qui existait en Lombardie au XVIIe siècle. Or que voit-on dans les *Promessi Sposi* ? Une société où règne la violence contre les personnes, où

17 Lettre déjà cité au "Corriere di Milano" (*Lettere*, III, 407).

18 *Rivoluzione*, 310-311.

19 *Rivoluzione*, 313. Voir la critique que Manzoni adresse à l'Autriche à propos des biens des émigrés lombards, mesure prise en suivant l'exemple de la France révolutionnaire qui séquestra les biens des émigrés.

20 Manzoni écrit les *Promessi Sposi* pour deux raisons : la première est de montrer le besoin, sur le plan politique, économique, culturel, etc., d'une société moderne, différente non seulement de celle de l'Ancien Régime, déjà largement dépassée au moment où il écrit le roman, mais aussi de la Restauration, et donc de montrer que le Risorgimento est nécessaire ; la deuxième d'exprimer le vœu que celui-ci ne se fasse pas de façon révolutionnaire.

la force l'emporte sur le droit, où le pouvoir - parce qu'il est illégitime (il est exercé par des personnes privées - Don Rodrigo - ou des étrangers - les gouverneurs espagnols) n'a pas les moyens de faire respecter la loi, où les peines prévues par un code que personne ne respecte relèvent de l'arbitraire, où n'est assurée ni la sécurité des personnes ni celle des biens, où il n'y a pas de police pour défendre les citoyens, ni d'armée suffisamment forte pour défendre le territoire national, bref une société où régner le désordre et l'insécurité. Qu'on relise ce que Manzoni écrit d'entrée de jeu à propos des "gride" dans le premier chapitre du roman :

"Don Abbondio (il lettore se n'è già avveduto) non era nato con un cuor di leone. Ma, fin da' primi suoi anni, aveva dovuto comprendere che la peggior condizione, a que' tempi, era quella d'un animale senza artigli e senza zanne, e che pure non si sentisse inclinazione d'esser divorato. La forza legale non proteggeva in alcun conto l'uomo tranquillo, inoffensivo, e che non avesse altri mezzi di far paura altrui. Non già che mancassero leggi e pene contro le violenze private. Le leggi anzi diluviavano ; i delitti erano enumerati, e particolareggiati, con minuta prolissità ; le pene, pazzamente esorbitanti e, se non basta, aumentabili, quasi per ogni caso, ad arbitrio del legislatore stesso e di cento esecutori ; le procedure, studiate soltanto a liberare il giudice da ogni cosa che potesse essergli d'impedimento a proferire una condanna : gli squarci che abbiám riportati delle gride contro i bravi, ne sono un piccolo, ma fedel saggio. Con tutto ciò, anzi in gran parte a cagion di ciò, quelle gride, ripubblicate e rinforzate di governo in governo, non servivano ad altro che ad attestare ampollosamente l'impotenza de' loro autori ; o, se producevan qualche effetto immediato, era principalmente d'aggiunger molte vessazioni a quelle che i pacifici e i deboli già soffrivano da' perturbatori, e d'accrescer le violenze e l'astuzia di questi. L'impunità era organizzata, e aveva radici che le gride non toccavano, o non potevano smovere. Tali eran gli asili, tali i privilegi d'alcune classi, in parte riconosciuti dalla forza legale, in parte tollerati con astioso silenzio, o impugnati con vane proteste, e con gelosia di puntiglio. Ora, quest'impunità minacciata e insultata, ma non distrutta dalle gride, doveva naturalmente, a ogni minaccia, e a ogni insulto, adoperar nuovi sforzi e nuove invenzioni, per conservarsi. Così accadeva in effetto ; e, all'apparire delle gride dirette a comprimere i violenti, questi cercavano nella loro forza reale i nuovi mezzi più opportuni, per continuare a far ciò che le gride venivano a proibire. Potevan ben esse inceppare a ogni passo, e molestare l'uomo bonario, che fosse senza forza propria e senza



protezione ; perchè, col fine d'aver sotto la mano ogni uomo, per prevenire o per punire ogni delitto, assoggettavano ogni mossa del privato al volere arbitrario d'esecutori d'ogni genere. Ma chi, prima di commettere il delitto, aveva prese le sue misure per ricoverarsi a tempo in un convento, in un palazzo, dove i birri non avrebber mai osato metter piede ; chi, senz'altre precauzioni, portava una livrea che impegnasse a difenderlo la vanità e l'interesse d'una famiglia potente, di tutto un cetto, era libero nelle sue operazioni, e poteva ridersi di tutto quel fracasso delle gride. Di quegli stessi ch'eran deputati a farle eseguire, alcuni appartenevano per nascita alla parte privilegiata, alcuni ne dipendevano per clientela ; gli uni e gli altri, per educazione, per interesse, per consuetudine, per imitazione, ne avevano abbracciate le massime, e si sarebbero ben guardati dall'offenderle, per amor d'un pezzo di carta attaccato sulle cantonate. Gli uomini poi incaricati dell'esecuzione immediata, quando fossero stati intraprendenti come eroi, ubbidienti come monaci, e pronti a sacrificarsi come martiri, non avrebber però potuto venirne alla fine, inferiori com'eran di numero a quelli che si trattava di sottomettere, e con una gran probabilità d'essere abbandonati da chi, in astratto e, per così dire, in teoria, imponeva loro di operare. Ma, oltre di ciò, costoro eran generalmente de' più abbiatti e ribaldi soggetti del loro tempo ; l'incarico loro era tenuto a vile anche da quelli che potevano averne terrore, e il loro titolo un improprio. Era quindi ben naturale che costoro, in vece d'arrischiare, anzi di gettar la vita in un'impresa disperata, vendessero la loro inazione, o anche la loro connivenza ai potenti, e si riservassero a esercitare la loro esecrata autorità e la forza che pure avevano, in quelle occasioni dove non c'era pericolo ; nell'opprimer cioè, e nel vessare gli uomini pacifici e senza difesa." <sup>21</sup>

Ce que veut Manzoni c'est une société dirigée par un État de droit, c'est-à-dire une société où s'exerce un pouvoir légitime, excluant

---

21 Cette idée que les lois sont faites pour être respectées parcourt tout le roman et est exprimée une dernière fois au chapitre XXXVII à propos du bannissement de Renzo : "Direte forse come andava col bando ? L'andava benone : lui non si pensava quasi più, supponendo che quelli i quali avrebbero potuto eseguirlo, non ci pensassero più nè anche loro : e non s'immaginava. E questo non nasceva solo dalla peste che aveva fatto monte di tante cose ; ma era, come s'è potuto vedere anche in vari luoghi di questa storia, cosa comune a que' tempi, che i decreti, tanto generali quanto speciali, contro le persone, se non c'era qualche animosità privata e potente che li tenesse vivi, e li facesse valere, rimanevano spesso senza effetto, quando non l'avessero avuto sul primo momento ; come palle di schioppo, che, se non fanno colpo, restano in terra, dove non danno fastidio a nessuno. Conseguenza necessaria della gran facilità con cui li seminavano que' decreti". On pourrait résumer la pensée de Manzoni à propos de la législation par le mot de Napoléon : "Les lois ne sont rien sans la force".

l'arbitraire et la violence (la "prepotenza" et le "sopruso")<sup>22</sup>, disposant d'une force régulière - police, mais aussi armée<sup>23</sup> - capable de faire respecter les lois qu'il édicte<sup>24</sup>, de protéger les biens et les personnes, d'assurer le "bien public", bref un État que les idéologues de la bourgeoisie appellent démocratique.

Sur le plan économique, une société qui repose sur les principes du libéralisme, c'est-à-dire sur l'entière liberté des échanges, - et donc qui exclut toute entrave à cette liberté : fidéicommiss, corporations, octrois, etc. - qu'il s'agisse d'échanges intérieurs ou extérieurs<sup>25</sup>, une société où jouent sans restrictions les lois du marché et en particulier la loi de l'offre et de la demande (qu'on pense à la critique de Manzoni contre la loi du maximum d'inspiration révolutionnaire), bref une société régie par le mode de production moderne ou, en d'autres termes, capitaliste<sup>26</sup>.

Cette société de la réussite individuelle<sup>27</sup> est aussi soutenue par des principes religieux. Fondée sur l'inégalité, une inégalité qu'elle ne peut

22 Le crime majeur de la Révolution française est précisément de ne pas avoir substitué "il regno della legge al regno dell'arbitrio" (*Indipendenza*, 698).

23 Selon Manzoni les États italiens pré-unitaires étaient condamnés à disparaître car ils n'avaient pas la force de "resistere alle ambizioni e alle cupidigie di potentati stranieri" (*Rivoluzione*, 313).

24 Le premier reproche que Manzoni adresse aux Français dans *Aprile 1814* porte sur les graves désordres qu'ils ont introduits dans la législation :

"Togliere lo scudo de le Leggi antique  
E le da lor create, e il sacro patto  
Mutar come si muta un vestimento ;  
O non mutate non serbarle, e inique  
Farle serbar benchè segrete, e in atto  
Di chi pensa, tacendo, al tradimento ;  
E novi statuir padri alla legge.  
E, perchè amici ai buoni,  
Sperderli a guisa di spregiato gregge :  
Questi de' salvatori erano i doni ;  
Questo dicean fondarne a civil vita."

25 Voir ce que Manzoni écrit à propos de la liberté de circulation des blés dans le roman (et aussi l'éloge qu'il fait du libre-échange - à travers le refus du protectionnisme - dans la lettre du 13 septembre 1848 publiée comme article dans le journal "La Concordia", *Lettere*, II, 453-458).

26 Manzoni fait siennes les positions des fondateurs de l'économie politique (il ne manque que Ricardo parmi ceux qu'il cite) et de leurs précurseurs italiens : "Se poi cinquantott'anni dopo la morte di Smith, e non so quanti dopo la morte di Say, e viventi, parlanti e scriventi Cobden e Bastiat, se nel paese dove più d'un economista prevenne Smith in parti importantissime, e taluno avrebbe potuto essere più che il suo precursore quando avesse avuto quella volontà d'insistere sull'argomento, che manca troppo spesso al genio italiano ; se, dico, quelli che saranno i nostri legislatori staranno fissi in quello sventurato *proteggere* : allora le merci dell'Impero entreranno malgrado le leggi, col favore del contrabbando, a lume di luna" (article cité de "La Concordia", *Lettere*, II, 457)

27 Au cours de son ascension sociale, le Renzo de Manzoni a évité deux écueils majeurs. Le premier quand, encore paysan et ouvrier de manufacture, il renonça à toute idée de vengeance contre don Rodrigo et évita ainsi de se retrouver à la tête d'une jacquerie et/ou d'une révolte ouvrière d'Ancien Régime, du type des *Ciampi*. La deuxième, quand étant devenu

que perpétuer, elle recourt - dans le meilleur des cas - à la charité<sup>28</sup>, seul palliatif qu'elle connaît contre la misère. Cette religion promet aussi des récompenses dans l'au-delà à ceux qui ont vécu toute leur vie dans les sacrifices. Bref cette société est démocrate-chrétienne.

La société imaginée par Manzoni dans les *Promessi Sposi* est celle qui est sortie de la "révolution manquée" que fut le Risorgimento. On comprend l'importance de Manzoni dans l'histoire politique de l'Italie depuis le Risorgimento précisément jusqu'au "compromis historique". Idéologue organique, comme dirait Gramsci, du parti révolutionnaire modéré qui a réalisé l'unité et l'indépendance du pays, il est aussi celui de la classe dirigeante qui, par delà les dénominations trompeuses de Droite et de Gauche, a gouverné de façon pour l'essentiel consensuelle l'Italie post-unitaire, puis de celle qui a gouverné l'Italie fasciste (qu'on pense à l'alliance de celle-ci avec la monarchie et avec l'Église<sup>29</sup>), et enfin l'Italie d'après-guerre. Pendant toute cette période l'œuvre maîtresse de Manzoni, les *Promessi Sposi* a joué le rôle de plaidoyer pour un type de société qui, si elle était progressiste par rapport à l'Italie d'avant l'unité, semble avoir désormais elle-même, et depuis longtemps diront certains, besoin de changement.

\*  
\* \*

---

miraculeusement patron d'une filature, alors qu'il risquait de rester un prolétaire toute sa vie, il échappa à toute tentation d'imiter les ouvriers de la soie, les *canuts* lyonnais insurgés en 1831 au cri de : "Vivre en travaillant ou mourir en combattant". Son nouveau statut social le mettait définitivement à l'abri de toute idée socialiste ou pré-socialiste.

28 Dans le livre que Manzoni projetait d'écrire sur l'économie politique, un chapitre était réservé à l'"elemosina" (voir A. Manzoni, *Opere*, a cura di M. Barbi et F. Ghisalberti, Milano, Casa del Manzoni, 1950, vol. I, p. 658). On peut voir aussi le chapitre (*Suoi motivi dell'elemosina*) des *Osservazioni sulla morale cattolica*, où Manzoni rappelle que selon l'Écriture "Celui qui ne fait pas d'aumône n'aura pas de bien", ce qui implique que les pauvres doivent exister pour que les riches puissent gagner le Ciel.

29 En 1929, dans l'encyclique *Divini illius magistri*, consacrée à l'éducation chrétienne de la jeunesse, Pie XI qualifiait Manzoni de "mirabile scrittore quanto profondo e coscienzioso pensatore".

## DIEU ET L'ITALIE

1814 : l'empire napoléonien s'effondre. Ceux qui, en Italie, voient dans cet effondrement la prémisse d'une indépendance exultent. Usant de la liberté de parole enfin retrouvée, Manzoni dresse, dans *Aprile 1814*, une critique en règle de la dernière domination étrangère qu'ont connue les Italiens : anciennes lois abrogées, richesses extorquées, jeunes gens enrôlés dans une armée étrangère et obligés de combattre contre des peuples qui ne sont pas des ennemis pour eux<sup>30</sup>. Manzoni ne veut pas rendre responsable de ces violences le peuple français qui a lui aussi souffert de la domination napoléonienne. Il veut simplement souligner de quelle situation dramatique Dieu a tiré les Italiens. Alors que tout espoir semblait perdu le Seigneur est intervenu : il a combattu avec les Alliés contre Napoléon, il a contribué à leur victoire et rendu la joie au peuple italien :

Nè gente or voglio cagionâr dei mali  
 Che lo stesso bevea calice d'ira,  
 Nè infonder tosco ne le piaghe aperte ;  
 Ma dico sol ch'è da pensar di quali  
 Strette il perdono del Signor ne tira,  
 Perchè sien maggior grazie a lui riferte.  
 Che quando eran più l'onte aspre ed estreme,  
 E al veder nostro estinto  
 Ogni raggio pareva d'umana speme,  
 Allor fuor de la nube arduo ed accinto  
 Tuonando, il braccio salvator s'è mostro :  
 Dico che Iddio coi ben pugnanti ha vinto,  
 Che a ragion si rallegra il popol nostro.

1815 : les espoirs qu'avait suscités la fin de la domination française se sont évanouis. L'Italie est retombée sous la coupe autrichienne. Manzoni écrit *Il Proclama di Rimini*. Il salue Murat, roi de Naples et champion de l'indépendance de l'Italie tout entière. Mais Murat n'est pas seul dans ce combat : Dieu est avec lui. Ce même Dieu qui a fait de Moïse le guide et le sauveur de son peuple inspire son action :

30 Une fois l'Unité réalisée, Manzoni estimera que grâce à ces soldats, l'Italie, "dopo tanto tempo", avait recommencé à avoir "una storia militare" (lettre à Bertolini, 5 décembre 1863, *Lettere*, III, 273). Sur le sentiment patriotique des militaires italiens à l'époque napoléonienne, cf. Carlo Zaghi, *L'Italia di Napoleone dalla Cisalpina al Regno*, Torino, UTET, 1986, chap. IX.

Egli è sorto, per Dio ! Sì, per Colui  
 Che un dì trascelse il giovinetto ebreo  
 Che del fratello il percussor percosse;  
 E fattol duce e salvator de' sui,  
 Degli avari ladron sul capo reo  
 L'ardua furia soffidò dell'onde rosse ;  
 Per quel Dio che talora a stranie posse,  
 Certo in pena, il valor d'un popol trade ;  
 Ma che l'inique spade  
 Frange una volta, e gli oppressor confonde ;  
 E all'uom che pugna per le sue contrade  
 L'ira e la gioia de' perigli infonde.

Con Lui, signor, dell'itala fortuna  
 Le sparse verghe raccorrai da terra,  
 E un fascio ne farai nella tua mano...

1821 : l'insurrection semble victorieuse à Turin. Les libéraux lombards espèrent que leurs frères piémontais vont franchir la frontière du Tessin et que le soulèvement deviendra général contre l'Autriche. L'Italie est sur le point de se libérer. "O étrangers, s'écrie Manzoni, comment avez-vous pu croire que la douleur du peuple italien serait éternelle ? Qui vous a dit que ce Dieu qui vous a entendu quand vous luttiez pour votre indépendance (l'ode est consacrée à Theodore Körner, poète et soldat de l'indépendance allemande mort à Leipzig en 1813 <sup>31</sup>) resterait sourd à nos malheurs ?" Ce Dieu

... che nell'onda vermiglia  
 Chiuse il rio che insegùiva Israele,  
 Quel che in pugno alla maschia Giaele  
 Pose il maglio, ed il colpo guidò <sup>32</sup>;  
 Quel che è Padre di tutte le genti,  
 Che non disse al Germano giammai :  
 Va, raccogli ove arato non hai ;  
 Spiega l'ugne ; l'Italia ti do.

31 A Leipzig, au cours de ce que l'on a appelé la "bataille des nations", les Français furent battus par les troupes des Alliés (Anglais, Autrichiens, Russes, Prussiens, Suédois, Saxons) deux fois supérieures en nombre.

32 Yaël a tué, en lui plantant un piquet dans la tempe, Sisera, commandant des troupes du roi canéen Yabin, ennemi d'Israël (*Livre des Juges*, IV, 5).

1848 : le Piémont déclare la guerre à l'Autriche. L'espoir est immense dans toute l'Italie. Manzoni envoie au journal "La Concordia" une lettre dans laquelle il stigmatise la volonté autrichienne de conserver la Lombardie et la Vénétie. Les habitants de ces régions ont autant le droit de vouloir leur indépendance que les Autrichiens de les conserver sous leur domination. A Prague certains estiment que la Lombardie et la Vénétie devraient continuer à faire partie de l'Empire à cause de leur importance commerciale. Étrange argument, souligne Manzoni ironiquement : "Se Dio ha fatto i popoli in genere per sé e per loro, ha fatti in via d'eccezione i Lombardi e i Veneti per l'Impero".

La revendication d'indépendance est juste. Elle est même dans l'intérêt de l'Autriche sur le plan économique : une fois indépendants les Lombards et les Vénitiens achèteront plus volontiers des marchandises autrichiennes que si on les oblige à le faire par la force. Ainsi ces commerçants de Prague qui ont envoyé une pétition à Vienne pour demander qu'on ne cède aucune portion de ces territoires se trompent : ils devraient préférer une justice utile à une injustice dommageable et envoyer plutôt une autre pétition :

Se dunque i commercianti di Praga preferiscono una giustizia utile a una ingiustizia dannosa, spediscano al Ministero austriaco un indirizzo opposto al primo : *Ingredere et loquere ad regem Aegypti, ut dimittat filios Israël* ; questo è il parere che possiamo dar loro da veri amici <sup>33</sup>

Ainsi, par trois fois (1815, 1821, 1848), dans des moments politiquement importants du Risorgimento, Manzoni, pensant évidemment au peuple italien, fait allusion à la libération du peuple juif. C'est aussi entre les deux dernières dates, 1821 et 1848, que se situent la rédaction et la publication des *Promessi Sposi*. Une référence du même ordre apparaît-elle dans le roman ? Sous une forme directe, la réponse est non <sup>34</sup>, et l'on comprend pourquoi : l'allusion eût paru trop claire. Les textes de 1815 et 1821 n'ont pas été rendus publics au moment où ils ont été composés. Ils n'ont été publiés qu'en 1848 alors que précisément

33 Lettre du 13 septembre 1848 déjà citée (*Lettere*, II, 453). La citation rappelle les paroles que Dieu adresse à Moïse : "Va, parle au Pharaon, roi d'Egypte. Qu'il laisse partir les fils d'Israël de son pays" (*Exode*, VI, 11).

34 Encore que, au chapitre XXXV, quand le père Félice s'adresse à ceux qui, sauvés de la peste, vont quitter le lazaret, il parle comme Dieu au peuple élu : "*Benedetto il Signore ! benedetto nella giustizia, benedetto nella misericordia ! benedetto nella morte, benedetto nella salute ! benedetto in questa scelta che ha voluto fare di noi ! Oh, perché l'ha voluto, figliuoli, se non per serbarsi un piccolo popolo corretto dall'afflizione, e infervorato dalla gratitudine ?*" (c'est nous qui soulignons).

la censure ne pouvait intervenir<sup>35</sup>. Mais le roman comprend une référence "indirecte" : Dieu, qui est présent du début à la fin du roman.

Quand commence cette "histoire milanaise du XVIIe siècle", don Abbondio est interpellé par les deux *bravi* qui lui ordonnent, au nom de leur maître, de ne pas célébrer le mariage de Renzo et de Lucia. Or que fait don Abbondio au moment où ces deux instruments du Mal que sont les deux *bravi* l'abordent ? Il lit son bréviaire, il prie, il s'adresse à Dieu (la scène se passe même à proximité d'un tabernacle contenant une statuette de la Vierge). Dès lors Dieu devient un personnage, invisible mais central, de l'œuvre, en même temps qu'un acteur de l'Histoire (la Providence). Or que dit cette "histoire" ? Qu'un homme, don Rodrigo, un aristocrate féodal corrompu mais qui symbolise aussi à lui tout seul la domination étrangère - espagnole au moment où Manzoni situe le roman (peut-on porter nom plus hispanique ?), autrichienne au moment où Manzoni écrit et où ses lecteurs lisent son œuvre - ne peut, au bout du compte empêcher le mariage des deux jeunes gens qui sont, par-delà les occupations successives qu'a connu le territoire où ils sont nés, des descendants directs des anciens "Italiens" et la préfiguration des Italiens libérés<sup>36</sup>. Et c'est Dieu, en particulier par l'intermédiaire de la peste - fléau de Dieu<sup>37</sup> - qui accomplit cette libération. Ainsi, de la même façon qu'il a libéré le peuple juif de l'esclavage et l'a conduit vers la Terre Promise, Dieu libéra-t-il le peuple italien de la domination étrangère.

L'allusion à l'aide que Dieu peut apporter à la lutte du peuple italien dans *Aprile 1814* prend alors toute sa signification. Elle indique d'abord que la guerre qui devra nécessairement s'engager contre l'occupant pour la libération du territoire national<sup>38</sup> est une guerre juste et que la participation des catholiques - qui représentent la très grande majorité du peuple italien - à cette guerre ne pose pas de problème de conscience, et ceci est d'autant plus important qu'elle devra être menée contre l'Autriche, puissance catholique. De la même façon, puisque Dieu

35 *Aprile 1814* ne fut publié qu'en 1883.

36 Dieu indique par sa présence au début du roman que non seulement il s'opposera à ce que quelqu'un fasse obstacle à la volonté de deux jeunes gens de s'unir par le sacrement du mariage, et à ce qu'ils subissent donc une injustice sur le plan personnel, civil et religieux, mais aussi qu'il empêchera que tout un peuple - celui que Renzo et Lucia, et leur future progéniture, symbolisent - continue à subir l'injustice suprême que constitue, pour lui mais également aux yeux de Dieu, l'absence de liberté.

37 On sait que la peste des animaux, et les furoncles "bourgeonnant en pustules chez les hommes et chez les animaux" figurent parmi les fléaux qui s'abattirent sur l'Égypte parce que le Pharaon ne voulait pas laisser partir les enfants d'Israël (*Exode*, IX, 1-11).

38 En 1873, dans la lettre qui accompagne son dernier écrit *Dell'indipendenza dell'Italia*, Manzoni écrira qu'à l'époque de la lutte pour l'indépendance l'Autriche était "fatalmente" l'ennemie de l'Italie (lettre à Agodino, *Lettere*, III, 424)

cautionne la guerre pour l'indépendance et l'unité, la lutte inévitable contre le pouvoir temporel du Pape a elle aussi un caractère légitime. Cette caution - qui a toutes les apparences d'une autorisation - permet de résoudre la contradiction qu'il pourrait y avoir aux yeux des catholiques entre foi religieuse et patriotisme <sup>39</sup>.

Faire référence à Dieu dans la lutte pour le Risorgimento c'est aussi annoncer en quelque sorte que la guerre aura une issue victorieuse, c'est galvaniser ainsi le courage et l'énergie des combattants <sup>40</sup>. Quels que soient les sacrifices qu'il faudra affronter, la victoire est assurée : une guerre engagée avec l'appui de Dieu ne peut échouer. Enfin, et ce n'est pas le moins important, la présence de Dieu dans cette lutte est non seulement garante de l'issue de celle-ci sur le plan militaire mais aussi sur le plan social. Dieu ne peut évidemment pas vouloir une révolution à la française. S'il est aux côtés du peuple italien, et surtout aux côtés des dirigeants du mouvement national - qu'ils soient monarchistes ou "républicains" à la Mazzini <sup>41</sup> -, la révolution en Italie se fera sans révolution <sup>42</sup>.

\*  
\* \*

39 Sur l'absence d'opposition entre la foi et le patriotisme, voir les lettres de Manzoni à Eugène Rendu du 21 avril 1863 (*Lettere*, III, 261) et à Henri Martin du 21 mai 1866 (*Lettere*, III, 320).

40 "Iddio sarà coi prodi", déclare le condottiere Malatesti dans *Il conte di Carmagnola* (acte II, scène III).

41 Comme on le sait, Mazzini donnera pour devise "Dio e popolo" à la lutte pour l'indépendance italienne et, comme Manzoni, il verra en Dieu un allié dans cette lutte : "Su Italiani ! su, lancerà-t-il dans sa proclamation "Agli Italiani" de 1844, sorgete ! Sorgete nel nome santo di Dio e ruggite le parole del Popolo ! Dio e Popolo saranno con voi, e chi non vince con essi ?" (G. Mazzini, *Scritti editi ed inediti*, Imola, Galeati, 1921, vol. XXXI, p. 12). Comme on le sait aussi Victor-Emmanuel II, jusqu'alors roi du Piémont, fut proclamé en 1861 roi d'Italie "par la grâce de Dieu et la volonté de la nation".

42 Cet appel à la Providence — à la fois auxiliaire et caution morale de la lutte — est une constante de la pensée politique risorgimentale marquée par le catholicisme, de Mazzini à Cavour ("L'opera del Risorgimento italiano, écrit ce dernier dans un article sur *Guizot e il Risorgimento italiano* du 14 janvier 1848 (cf. Cavour, *Tutti gli scritti*, raccolti e curati da C. Pischetta e G. Talamo, Torino, Centro Studi piemontesi, 1976, vol. III, p. 1045), si compie e si compirà per decreto irrevocabile della Provvidenza"). Le recours à Dieu est l'expression encore confuse de ce qui deviendra, quand la conscience laïque se sera dégagée de l'idéologie religieuse, le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".



## LUTTE NATIONALE ET LUTTES DE CLASSE

Pressentant sans doute que ses privilèges ne tarderaient pas à être menacés, l'aristocratie française trouva au XVIII<sup>e</sup> siècle un avocat pour plaider sa cause et justifier par l'histoire son existence même. "Nous sommes, écrivait le comte de Boulainvilliers dans sa *Dissertation sur la noblesse française*, sinon les descendants en ligne directe, du moins les représentants immédiats de la race des conquérants des Gaules : sa succession nous appartient ; la terre des Gaules est à nous". C'est, ajoutait Boulainvilliers, "la force des armes et le hasard d'une conquête qui ont fondé primitivement la distinction qu'on énonce aujourd'hui par les termes de noble et de roturier".

Après la tempête révolutionnaire, ces mêmes idées furent reprises par un défenseur de la monarchie, le comte de Montlosier. "Votre origine est claire, affirmait celui-ci dans *De la monarchie française* en s'adressant aux roturiers ("race d'affranchis, race d'esclaves arrachés de nos mains, peuple tributaire"), la nôtre est claire aussi."

Commentant ces passages qu'il cite, Augustin Thierry écrivait dans un article de 1820 intitulé *Sur l'antipathie de race qui divise la nation française* : "Il y a deux camps ennemis sur le sol de France. Il faut le dire, car l'histoire en fait foi. Quel qu'ait été le mélange physique des deux races primitives, leur esprit constamment contradictoire a vécu jusqu'à ce jour dans deux portions toujours distinctes de la population confondue. Le génie de la conquête s'est joué de la nature et du temps ; il plane encore sur cette terre malheureuse. C'est par lui que les distinctions de castes ont succédé à celles de sang, celles des ordres à celles des castes, celles des titres à celles des ordres. La noblesse actuelle se rattache par ses prétentions aux hommes à privilèges du XVI<sup>e</sup> siècle ; ceux-là se disaient issus des possesseurs d'hommes du XIII<sup>e</sup>, qui se rattachaient aux Franks de Karle-le-Grand, qui remontaient jusqu'aux Sicambres de Chlodowig. On ne peut contester ici que la filiation naturelle ; la filiation politique est évidente. Donnons-la donc à ceux qui la revendiquent ; et nous revendiquons la descendance contraire. Nous sommes les fils des hommes du tiers-état ; le tiers-état sortit des communes ; les communes furent l'asile des serfs ; les serfs étaient les vaincus de la conquête" <sup>43</sup>.

Dans la préface de son livre qui rassemble ses premiers articles, Augustin Thierry expliquait que c'est en étudiant les institutions anglaises que la conquête lui apparut comme le principe explicatif de

---

43 A. Thierry, *Dix ans d'études historiques*, Paris, Tessier, 1834, pp. 294-297.

l'histoire de l'Angleterre. Dans un premier article qui conduisait le lecteur, depuis l'invasion normande au XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mort de Charles I<sup>er</sup>, "la révolution de 1640 se présentait sous l'aspect d'une grande réaction nationale contre l'ordre de choses établi, six siècles auparavant, par la conquête étrangère"<sup>44</sup>. Passant de la conquête normande "au grand problème des invasions germaniques et du démembrement de l'empire romain", à "l'immense désordre qui, dans le sixième siècle, avait succédé, pour une grande partie de l'Europe, à la civilisation romaine"<sup>45</sup>, Thierry jetait les bases d'une histoire des pays d'Europe dans laquelle ce qui valait pour un pays valait pour l'autre. Ainsi la remarque sur "l'intrusion d'une race étrangère et la domination violente sur la race indigène" pouvait s'appliquer non seulement à la Gaule envahie par les Francs mais aussi à la Grande-Bretagne envahie par les Saxons. Mais c'est le cas de l'Irlande qui parut à Thierry le plus significatif : "L'empreinte de la conquête est marquée sur chaque page des annales du peuple irlandais ; toutes les conséquences de ce fait primitif, si difficiles à reconnaître et à suivre dans les autres histoires, se présentent dans celle-ci avec une netteté, avec un relief, qui frappent la vue. C'est là qu'apparaît (clairement) ce qu'il faut deviner ailleurs : la longue persistance de deux nations ennemies sur le même sol, et la diversité des luttes politiques, sociales, religieuses qui dérivent, comme d'un fond inépuisable, de cette hostilité originelle ; l'antipathie des races survivant à toutes les révolutions des mœurs, des lois, et du langage, se perpétuant à travers les siècles (...). Ce grand et triste spectacle, dont la malheureuse Irlande est le théâtre depuis sept cents ans, fit apparaître devant moi, d'une manière en quelque sorte dramatique, ce que j'entrevois confusément au fond de l'histoire des monarchies européennes"<sup>46</sup>.

Dominés par les barbares, les pays d'Europe n'ont pu, à l'époque des communes, se dégager de cette domination et retrouver leur liberté : "Nos aïeux, poursuit Thierry, c'étaient ces artisans qui fondèrent les communes, qui imaginèrent la liberté moderne (...). Il ne tint pas à ces hommes énergiques que toute l'Europe ne devint franche il y a six siècles ; si ce qu'ils voulaient ne se fit point, ce fut la faute des temps et non leur faute : la barbarie était trop vivace ; elle avait partout des racines. (...) Un cri fut jeté par la civilisation impatiente de ses entraves, et soudain l'Europe fut parsemée de nations nouvelles, étrangères à tout ce qui vivait alentour, et se cherchant l'une l'autre pour s'unir. Mais elles

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. VII.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. IX.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. XII.

ne purent se faire un chemin au travers de ces masses d'hommes sauvages et guerriers qui les cernaient de toutes parts" 47.

Cependant, en dépit des entraves qui pesaient sur eux, les hommes des communes surent préserver la civilisation dont ils étaient les gardiens ("Outragés, dépouillés chaque jour par leurs vainqueurs et leurs maîtres, ils ont subsisté péniblement, ne rapportant de leurs travaux que la conscience de faire bien, et de garder en dépôt la civilisation pour leurs enfants et pour le monde") 48 et même si l'émancipation n'a pas été suffisante pour que se réalise une union des nations européennes, l'affranchissement des communes a bien eu lieu. Véritable révolution sociale, elle a été le "prélude de toutes celles qui ont élevé graduellement la condition du tiers-état" 49.

Manzoni connaît Thierry, et l'on voit bien l'usage qu'il a fait de sa théorie dans *Adelchi*, ou plutôt dans le *Discorso su alcuni punti della storia longobardica in Italia*, auquel *Adelchi* sert de prétexte 50. Après avoir stigmatisé dans *Il conte di Carmagnola* la division de l'Italie au XVe siècle, Manzoni remonte à la période de la domination lombarde et se sert de la théorie de Thierry des "nations ennemies sur le même sol" pour défendre l'idée — capitale au moment où va s'engager, quelle que soit sa forme et sa durée, la lutte pour l'indépendance de l'Italie — que la domination des barbares d'abord, des étrangers ensuite (mais on sait qu'au moment des guerres d'Italie, par exemple, étrangers et barbares ne faisaient qu'un aux yeux des Italiens : "Fuori i barbari" était le cri de guerre lancé par Jules II), que cette domination donc n'a modifié en rien la nature des Italiens, n'a pas altéré leur *italianité* et donc leur identité nationale. Le peuple italien de la veille du Risorgimento est le même que celui qui habitait la péninsule avant l'arrivée des barbares 51 et il n'y a pas eu, entre Rome et l'Italie, la moindre solution de continuité. Même conquis par

47 *Ibid.*, p. V. La citation est tirée d'un article publié par le "Censeur Européen" de 1817.

48 *Ibid.*, p. VI.

49 *Ibid.*, p. V. On sent là le futur auteur de l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État* qui parut en 1853.

50 Dans la lettre du 17 octobre 1820 dans laquelle il demande à Fauriel de le rappeler au souvenir de Thierry — dont il hante, dit-il, quelques-uns de ses "dix-neuf gros complices" —, Manzoni écrit, à propos des historiens qui, avant lui se sont occupés des Lombards, que "depuis Machiavel jusqu'à Denina et après, tous s'accordent à regarder les Lombards comme des Italiens, et cela pour l'excellente raison que leur établissement en Italie a duré plus de deux siècles". A ce compte, ajoute, Manzoni dans un moment où va commencer la lutte pour l'indépendance du peuple hellène, "les Turcs doivent être bien Grecs" (*Lettere*, I, 216).

51 "Les Gaules étaient avant la France", c'est-à-dire avant les Francs, avait écrit Thierry. "L'Italie était avant les Lombards", pense Manzoni. Sur un autre plan, on sait que, dans les *Osservazioni sulla morale cattolica*, celui-ci récuse l'idée, soutenue par Sismondi, que la religion catholique a affaibli le caractère des Italiens.

des barbares ou dominé par des étrangers, le peuple italien a toujours existé. Il peut donc donner naissance à un État national italien <sup>52</sup>.

La théorie de Thierry servira aussi dans les *Promessi Sposi*. Sur le sol de la Lombardie du XVII<sup>e</sup> siècle coexistent deux nations ennemies, Italiens et Espagnols, mais ce qui est important est que ces deux nations n'ont pas la même composition : du côté italien, tiers-état et aristocratie <sup>53</sup> ; du côté espagnol, aristocratie seulement. Et cette aristocratie étrangère a en Italie les mêmes caractéristiques que l'aristocratie française d'origine franque : elle est féodale. Si bien qu'en Italie la lutte contre le féodalisme, c'est-à-dire contre l'Ancien régime, pourra ne faire qu'un avec la lutte contre l'étranger : en débarrassant l'Italie de l'étranger, on la débarrassera du même coup du régime féodal <sup>54</sup> ou de ce qu'il en reste.

Le seul ennemi du peuple italien dans la lutte pour le Risorgimento c'est l'étranger, l'aristocratie italienne n'est pas un adversaire puisqu'elle n'a aucun caractère féodal. Il n'y a pas en Italie de féodalisme, le féodal c'est l'étranger <sup>55</sup>.

---

52 Cette condition de la régénération de l'Italie est évidemment essentielle, mais elle n'est pas suffisante. D'autres conditions sont nécessaires, et elles sont d'ores et déjà remplies. L'Italie n'est-elle pas

“Una d'arme, di lingua, d'altare  
Di memorie, di sangue e di cor” ? (*Marzo 1821*)

53 Renzo et Lucia représentent évidemment le tiers-état. Quant à l'aristocratie nationale non féodale elle est représentée par ce marquis \*\*\* qui, tout en étant l'héritier de don Rodrigo (représentant involontaire de la mauvaise aristocratie étrangère et féodale) est tout le contraire de celui-ci : “È arrivato il signor marchese \*\*\*, vient annoncer Renzo. È arrivato nel suo palazzo ch'era quello di don Rodrigo perché queste signor marchese è l'erede per fidecommesso, come dicono ; sicché non c'è più dubbio (...). E questo signor marchese è un bravissimo uomo”. “Sicuro, rispose don Abbondio, l'ho sentito nominar più d'una volta per un bravo signor davvero, per un uomo della stampa antica” (chapitre XXXVII). Noble anonyme, bon seigneur, homme de vieille souche, ou de vieille race, usufruitier d'une propriété qui s'est transmise de génération en génération, ce marquis est l'exemple même de l'aristocrate italien qui existait avant l'invasion étrangère : il fait partie intégrante du peuple italien. Dans les *Promessi Sposi*, Manzoni justifie la place de l'aristocratie et de l'Église dans la future société italienne, la première parce qu'elle est italienne et n'est plus liée à l'Ancien Régime ; la deuxième parce qu'elle a une fonction morale et sociale.

54 Féodale en ce sens qu'elle a des droits qui tiennent à la naissance et qui remontent à la conquête. C'est ce que pensent Boulainvilliers, Montlossier, le comte de Jouffroy que cite également Thierry. L'un dit, nous l'avons vu, que les nobles sont “les représentants immédiats de la race des conquérants des Gaules : sa succession nous appartient ; la terre des Gaules est à nous”, l'autre que pour la noblesse “tout est de droit”, pour la roture “tout est de grâce” ; le troisième que “la race septentrionale qui s'empara de la Gaule (...) sut léguer à ses successeurs maintenant dépouillés contre tout droit (le comte écrit après la Révolution), les terres de la conquête à posséder, et les hommes de la conquête à régir” (A. Thierry, *op.cit.*, pp. 294-296).

55 Contrairement à ce qu'a pu écrire G. Borri (“L'animo di Manzoni è diviso fra due odii intensi, indomabili : l'odio all'aristocrazia e l'odio alla dominazione straniera” (cf. A. Manzoni, *Opere*, a cura di M. Barbi e F. Ghisalberti, Milano, Casa del Manzoni, 1950, vol. III, p. 660), Manzoni

Dans l'article *Sur l'antipathie de race qui divise la nation française*, Thierry avait écrit : "Ainsi de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer. Dieu veuille que cette conquête s'abjure elle-même, jusque dans ses dernières traces, et que l'heure du combat n'ait pas besoin de sonner. Mais sans cette abjuration formelle, n'espérons ni liberté, ni repos".<sup>56</sup>

En confondant en Italie aristocratie et tiers-état dans un même peuple uni contre la domination étrangère Manzoni écartait le risque d'une révolution, comme la Révolution française, au cours de laquelle le tiers-état s'était dressé contre l'aristocratie.

\*  
\* \*

Cependant, cette idée que la seule aristocratie nocive est l'aristocratie étrangère semble ne rien devoir à Augustin Thierry, puisqu'elle apparaît déjà dans *Del Trionfo della Libertà*, qui fut composé, selon la critique la plus autorisée "nello stesso anno 1801 in cui fu stipulata la pace di Lunéville"<sup>57</sup>.

Au chant III du poème, Manzoni évoque le sort de la République parthénopéenne. Née, comme les autres républiques sœurs au cours du "triennio rivoluzionario", de l'action conjuguée des libéraux locaux et des armées françaises, elle ne connut la liberté que pendant très peu de temps. Elle fut bientôt écrasée par les bandes sanfedistes du cardinal Ruffo, et c'est une véritable guerre civile qui s'est alors déroulée à Naples :

"O ciurma infame ! écrit Manzoni à propos des sanfedistes, e un  
porporato mostro  
Duce si fè de la ribelli squadre  
Celandò i ferri sotto al fulgid'ostro.  
Costor le mani violente e ladre  
Commiser ne la Patria, e tuttaquanta  
D'empie ferite ricovrir la madre"<sup>58</sup>

---

n'éprouve de "haine" qu'à l'égard de l'aristocratie étrangère. L'aristocratie italienne, elle, est aimable.

<sup>56</sup> A. Thierry, *op.cit.*, p. 297.

<sup>57</sup> A. Manzoni, *Poesie rifiutate e abbozzi delle riconosciute*, a cura di Ireneo Sanesi, Firenze, Sansoni, 1954, p. LVI. Toujours selon Sanesi la déclaration finale aurait été écrite en 1805 (*Ibid.*, p. IX).

<sup>58</sup> Chant III, vers 133-135.

Manzoni rappelle la violence de la répression : armés de haches, les contre-révolutionnaires ont massacré hommes, femmes et enfants. Voici la scène d'horreur que décrit Manzoni :

“Il furor per le vie rabido scorre,  
E con grida i satelliti, e con cenni  
Incora e sprona, e a nova strage corre.

Allor s'ode uno strider di bipenni,  
Un cupo scroscio di mannaie. Ahi come  
Oltre veder con questi occhi sostenni !

Chi solo amò di Libertate il nome,  
O appena il proferì, dai sacri lari  
Strappato e strascinato è per le chiome.

Ai casti letti venian que' sicari,  
Qual di lupi digiuni atro drappello,  
D'oro e di sangue e di null'altro avari.

E invan le spose al violato ostello,  
Di lagrime bagnando il sen discinto,  
Fean con la debil man vano puntello ;

Che fin fu il ferro, ahimè ! cacciato e spinto  
Entro il seno pregnante : oh scelleranza !  
E il ferro, il ferro da l'orror fu vinto.

Gli empi no, che con fiera diletanza  
Pascean gli sguardi disiosi e cupi,  
E fean periglio di crudel costanza.

E i pargoletti a que' feroci lupi  
Con un sorriso protendean le mani,  
Con un sorriso da spetrar le rupi.

Ed essi : oh snaturati ! oh in volti umani  
Tigri ! col ferro rimovean l'amplesso,  
E fean le membra tenerelle a brani.

Non era il grido ed il sospir concesso ;  
Era delitto il lagrimar, delitto  
Un detto un guardo ed il silenzio istesso.

'Morte', gridava irrevocando editto.  
La coronata e la mitrata stizza  
L'avean col sangue d'innocenti scritto.

Intanto a mille eroi l'anima schizza  
 Dal gorgozzule oppresso, e brancolando  
 Il tronco informe su l'arena guizza.  
 Anelando fremendo, mugolando  
 Gli spiriti uscien da' straziati tronchi,  
 Non il lor danno ma il comun plorando.  
 Ivi sorgean duo smisurati tronchi,  
 Cui l'adunato sangue era lavacro,  
 E d'intorno eran membri e capi cionchi.  
 Quinci era il tronco infame a morte sacro,  
 Irto e spumoso di sanguigna gruma,  
 Quindi stava di Cristo il simulacro ;  
 E il percotea la fluttuante schiuma,  
 Che fea del sangue e da la tabe il lago,  
 Che ferve e bolle o orrendamente fuma” 59

Après un tel massacre on s'attend à ce que les morts crient vengeance et souhaitent la destruction de tous leurs ennemis. Et effectivement c'est ce qu'ils espèrent :

“Deh ! vomiti l'accesa Etna l'ultrice  
 Fiamma, che la città fetente copra,  
 E la penetri fino a la radice” 60

Mais non, cette vengeance n'aura pas lieu. Ou plutôt elle ne devra s'exercer que contre Caroline, la reine de Naples, considérée comme seule responsable de cette tuerie (les autres responsables étant les étrangers, et en particulier les Anglais, qui ont facilité la répression :

“Ma non : sol pera il delinquente : sopra  
 Lei cada il divo sdegno, e sui diademi,  
 Autori infami de l'orribil'opra.

59 *Idem*, vers 163-210. On sait que cette description doit au Cuoco du *Saggio storico sulla rivoluzione napoletana* et à Lomonaco auteur du *Rapporto al cittadino Carnot*. Foscolo lui aussi reviendra sur la révolution napolitaine dans *La Rivoluzione di Napoli negli anni 1798, 1799* (*Opere*, vol. 13, II).

60 *Idem*, vers 251-261.

E fin da lunge ne' recessi estremi,  
Ove s'appiatta, e ne' covigli occulti  
L'oda l'empia tiranna, odalo e tremi.

E disperata mora, e ai suoi singulti  
Non sia che cor s'intenerisca e pieghi,  
E a gli strazj perdoni ed a gli insulti,

O dal ciel pace a l'empia spoglia preghi ;  
Ma l'universo al suo morir tripudi,  
E poca polve a l'ossa infami neghi.

E l'alma dentro a le negre paludi  
Piombi, e sien rabbia assenzio e fel sua dape,  
E tutto Inferno a tormentarla sudi,

Se pur tanta nequizia entre vi cape," 61

\*

\* \*

Comment expliquer que Manzoni rende Caroline seule responsable du massacre des libéraux napolitains. L'explication est simple : Caroline est Autrichienne, fille, comme d'ailleurs Marie-Antoinette, de Marie-Thérèse d'Autriche. Elle est étrangère, et parce qu'étrangère, elle représente à elle seule tout l'Ancien régime contre lequel se sont dressés les républicains napolitains.

Les autres — le roi, la cour, le haut clergé, les sanfedistes — ne sont pas coupables parce qu'ils sont napolitains, fils, comme leurs victimes, d'une même mère.

Ainsi, c'est dès *Del Trionfo della Libertà* que s'exprime, au moment même d'ailleurs où prend naissance le courant officiellement modéré qui jouera un rôle capital dans le Risorgimento, ce qu'il y a d'essentiel dans l'idéologie manzonienne<sup>62</sup>. La révolution qui venait de se dérouler en France avait montré l'ampleur que pouvait prendre l'affrontement entre le tiers-état d'un côté, l'aristocratie et le clergé de l'autre. Pareille situation ne devait pas se reproduire en Italie à la faveur de la lutte pour l'indépendance. Il fallait pour cela que les Italiens soient tous unis contre

61 *Idem*, vers 262-277.

62 Sur la naissance du parti modéré en Italie à l'époque napoléonienne voir G. Bollati, *L'Italiano. Carattere nazionale come storia e come invenzione*, Torino, Einaudi, 1983.



l'Autriche dans une lutte nationale, c'est-à-dire ayant pour *seul* objectif la libération nationale, et que cette lutte ne se doublât pas d'une lutte de classe pouvant amener une transformation profonde de la société italienne <sup>63</sup>.

Georges SARO

---

63 Comme on le sait c'est sur ce point fondamental que s'est opéré le véritable clivage dans les rangs des partisans de l'unité italienne. Et pour justifier l'idée que le seul objectif de la lutte devait être d'ordre national, on alla jusqu'à nier non pas l'existence des classes, mais leur opposition. C'est ce que firent non seulement les dirigeants du parti monarchiste ("La propriété, grâce au ciel, écrira Cavour en 1846 dans sa brochure *Des chemins de fer en Italie*, n'est en Italie le privilège exclusif d'aucune classe. Là même où il existe les débris d'une noblesse féodale, celle-ci partage avec le tiers-état la propriété territoriale"), mais également des dirigeants du parti républicain. En 1833, à Buonarroti qui insistait sur la nécessité de combattre les "ennemis intérieurs", Mazzini répondait que ces ennemis n'existaient pas : "Tra noi, il patriziato, servo com'è il popolo, ha rinnegato oggimai ogni spirito di casta, e si è affratellato. Il clero, tranne l'alta aristocrazia, incorreggibile sempre, incomincia a intendere, e intenderà vieppiù sempre, com'è ludibrio, anziché sostegno ai troni, ed alla romana tirannide" (*Del governo di un popolo in rivolta per conseguire la libertà*, in *La Giovina Italia*, a cura di Mario Menghini, Roma, Società Dante Alighieri, 1914, serie VII, 10, p. 52 ; cf. aussi le commentaire sur ce point d'Armando Saitta, *Filippo Buonarroti. Contributi alla storia della sua vita e del suo pensiero*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1950, vol. I, p. 218). Les conséquences d'une lutte engagée majoritairement sur ces bases ne pouvaient être que limitées. "Se noi, écrivait en 1886 le grand historien Pasquale Villari, avessimo fatto una vera e propria rivoluzione, colle forze del paese, in mezzo ad una lotta lunga e sanguinosa, sarebbe scomparsa una generazione e ne sarebbe nata un'altra, giovane, nuova, agguerrita, capace di governare il nuovo paese. Ma i governi passati crollarono quasi senza essere toccati, e la lotta contra l'Austria fu vinta con l'aiuto della Francia. Un bel giorno noi eravamo liberi e uniti, dopo lotte che, in proporzione del grande risultato, si potevano dire di puro ornamento. E l'Italia nuova si trovò formata dagli elementi stessi di cui era composta l'Italia vecchia, solo disposti in ordine e proporzione diversi" (*Saggi di storia critica e letteraria*, Firenze, 1868, p. 385 ; cité par G. Salvemini, *La Rivoluzione del ricco. I. Il Risorgimento fu una rivoluzione ?*, in *Scritti sul Risorgimento*, a cura di Piero Pieri e Carlo Pischedda, Milano, Feltrinelli, 1973, p. 459).

ANNEXE

Goethe et Mazzini  
à propos de  
Manzoni

Samedi 21 juillet 1827 - Comme j'entrais ce soir dans la chambre de Goethe, je le trouvai lisant le roman de Manzoni. «Je suis déjà au troisième volume, dit-il mettant de côté le livre, et bien des pensées me sont venues. Aristote, vous le savez, dit de la tragédie qu'elle doit exciter la terreur. Cela ne s'applique pas seulement à la tragédie, mais encore à maint autre genre de poésie. Vous le trouverez dans mon poème *Le Dieu et la Bayadère*, vous le trouverez aussi dans toute bonne comédie pour ce qui concerne l'intrigue, et même dans les *Sept jeunes filles en uniforme*, puisque nous ne cessons pas d'ignorer comment la farce tournera pour les braves créatures. Cette terreur peut être de deux espèces : elle peut consister dans l'angoisse ou dans l'anxiété. C'est ce dernier sentiment qui s'éveille en nous quand nous voyons un mal moral qui menace de fondre sur les personnages comme dans les *Affinités électives*. L'angoisse naît chez le lecteur ou le spectateur quand un danger physique menace les dits personnages, dans les *Galériens* et dans le *Franc-Archer* par exemple ; même dans la scène de la *Vallée au Loup*, ce n'est pas seulement de l'angoisse mais un anéantissement total chez les spectateurs.

Or Manzoni fait usage de cette angoisse, et avec un rare bonheur, en la faisant se transformer en attendrissement et nous conduisant par cette émotion au sentiment de l'admiration. L'angoisse tient au sujet et naît chez tout lecteur. Mais l'admiration a sa source dans le jugement sur l'art avec lequel l'auteur a traité chaque situation, et seul le connaisseur saura jouir de ce sentiment. Que dites-vous de mon esthétique ? Si j'étais plus jeune, j'écrirais quelque chose d'après cette théorie, quand même ce ne serait pas un ouvrage aussi vaste que celui de Manzoni.

A présent, je suis bien curieux de savoir ce que diront de ce roman ces messieurs du *Globe*<sup>1</sup>. Ils sont assez intelligents pour distinguer ce qu'il y a là d'excellent ; de plus, la tendance tout entière de l'ouvrage est autant d'eau amenée au moulin<sup>2</sup> de ces libéraux, bien que Manzoni garde une extrême modération. Il est rare pourtant que les Français accueillent un ouvrage avec une aussi complète adhésion que nous le faisons, nous. Ils ne s'accommodent pas volontiers du point de vue de l'auteur : même chez le meilleur, ils trouvent facilement quelque chose qui n'est point selon leur goût et que l'auteur aurait dû traiter différemment.»

Goethe me raconta ensuite quelques passages du roman pour me démontrer avec quel talent il est écrit : «Manzoni, ajouta-t-il, possède avant tout quatre qualités qui contribuent à la grande supériorité de son œuvre. C'est d'abord un historien distingué : de ce fait sa composition a

<sup>1</sup> *Le Globe* publia dans ses livraisons des 11 et 18 août 1827 un passage du roman. " *Le Globe* de Paris élève [*les Promessi Sposi*] aux nues, écrivait G.P. Vieusseux à G. Capponi le 25 août, et pour premier extrait en a donné toute la conversion de l'Inconnu" (G. Capponi, *Lettere*, vol. I, p. 229).

acquis cette élévation et cette vigueur qui la mettent fort au-dessus de ce que l'on représente à l'ordinaire sous le nom de roman. En second lieu, il tire avantage de la religion catholique, d'où il résulte nombre de situations poétiques dont il n'aurait pu disposer s'il eût été protestant. De même il faut en troisième lieu estimer comme un bienfait pour son œuvre que l'auteur ait beaucoup souffert de conflits révolutionnaires dans lesquels sinon lui, du moins ses amis furent impliqués et, en partie, sacrifiés. Et quatrième enfin, ce qui est favorable à ce roman, c'est que l'action se déroule dans cette délicieuse contrée du lac de Côme, dont les impressions se sont gravées dès la jeunesse dans l'âme du poète et qu'il connaît à fond. De là provient un des principaux mérites de cette œuvre : c'est-à-dire la précision et le détail admirables du dessin dans la description des sites.»

*Conversations de Gœthe avec Eckermann,*  
Paris, Gallimard, 1941, pp. 183-184.

\*

\* \*

Il romanzo storico è pianta sbucciata appena in Italia, e già l'Autore dei due discorsi, prevalendosi della fama, che circonda il caro nome del Manzoni, attribuisce unicamente a vizio del genere il difetto d'interesse, e calore, ch'ei trova ne' *Promessi Sposi*. Forse il difetto si esagera, e più d'una donna gentile, che ha palpitato sui casi dell'ingenua Lucia, e impallidito al ritratto dell'Innominato, accusa il giudizio di rigidità ; ma foss'anche vero, che trarne ? L'ingegno del Manzoni è vastissimo ; ma a nessuno è dato balzar fuori in un genere nuovo, perfetto, come Pallade dal capo di Giove. Fors'egli avrebbe dovuto scegliere i suoi personaggi ideali in una condizione, che ammettesse, se non più amore, modi almeno d'esprimerlo più caldi, e mezzi maggiori d'azione. Fors'anco il fine, ch'egli ebbe di rischiarare un oscuro periodo del secolo XVII si svela troppo apertamente ad ogni capitolo, sicché n'è riuscita piuttosto una storia resa dilettevole da romanzesche avventure innestatevi, che un Romanzo fatto utile dall'intreccio d'un quadro storico. Pure, che il Manzoni non abbia fatto, quant'ei poteva ; ma nessuno potrà perciò persuadersi, che non possano in un Romanzo accoppiarsi esattezza storica e vivo interesse di casi ideali.

G. Mazzini, *Del romanzo in generale ed anche dei Promessi Sposi*, [1828], *Scritti editi ed inediti*, Imola, Tip. Galeati, 1906, vol. VIII, pp. 35-36

\*  
\* \*

Tornando al soggetto, le manifestazioni alle quali accennai, indicano una forte aspirazione verso una Letteratura Nazionale. Ma una Letteratura siffatta non può esistere in Italia se prima non è sciolta la questione politica. Dopo il 1830, l'Arte diventò più che mai sospetta agli oppressori del paese; e non si tosto la Poesia mostrò tendere a un fine importante, fu costretta a tacersi. Canti come quei di Berchet non possono pubblicamente ripetersi fuorché in terra straniera. Molte poesie nazionali — e potrei citarne parecchie di vero merito — si rimangono inedite e ignote ai più. Contrastata da ostacoli insuperabili, l'Arte si ridusse in sentieri e viottoli inosservati, e nondimeno ogni passo mutato tende da lungi a un miglioramento sociale.

La Scuola di Manzoni è, mentr'io scrivo, predominante, benché forse più per ricordi del primo periodo che non per vigore di vita attuale. La redenzione del popolo è suo fine, sua credenza, sua perenne tendenza. E si rivela attraverso i molti veli che le circostanze sovrappongono al pensiero e che i timidi capi della Scuola accettano con rassegnazione ch'altri direbbe soverchia. La bandiera della esuaglianza Cristiana è a ogni modo più o meno visibile su tutte le produzioni dei Manzoniani. La scelta dei soggetti, il modo di trattarli, lo stile, ogni cosa manifesta che sommo intento degli scrittori è distruggere il potere usurpato dal principio aristocratico. La prepotenze, il libertinaggio, l'egoismo ch'essi combattono sono quasi sempre rappresentati da un ricco titolato, da un erede del feudalismo: l'innocenza, la bontà dell'animo, la capacità di sacrificio, da un figlio o da una figlia del popolo. E tra questi due estremi, tra l'oppressore e la vittima, sorge l'uom del Signore, il sacerdote consolatore e talora difensore energico del Diritto come a' primi tempi del Cristianesimo, e distributore di pietà al giusto che soffre, di minaccia e rimorso al tristo che opprime. L'ingiustizia è, generalmente, vinta, il pentimento purifica l'anima del superbo o la morte lo coglie a mezzo il suo corso: se l'innocente soccombe, la calma della fede e la coscienza d'un migliore avvenire gli benedicono le ultime ore. Attraverso quella scena, quasi sempre uniforme ne' suoi caratteri sostanziali, movono fanciulle gentili, sommesse, religiose, amanti di casto amore, create dalla natura a soffrire, pregare e morire d'una morte angelica santificata da rassegnazione e speranza — madri tenere, pietose, devote — uomini di spada o di toga — e tutti vi raccontano la loro storia in istile semplice e popolare — forse lievemente servato, frammisto di modi idiomatici e tenero soverchiamente di analisi. Or tutto questo è buono e giovevole e

svolto con ingegno e affetto, ma inferiore alla necessità dei tempi e alle aspirazioni italiane. In Italia, l'aristocrazia non è sì potente da richiedere una opposizione vigorosa, insistente. Abbiamo bisogno di fiducia in noi, di concordia, d'attività, di costanza, d'educazione al sacrificio per la causa di tutti. E l'insegnamento di queste virtù scarseggia nei libri della Scuola. Essi additano un lavoro sull'individuo come mezzo a redimere il popolo, come se l'opera educatrice potesse compirsi in una terra schiava migliorando ad uno quei che la popolano. La potenza dell'azione collettiva v'è fraintesa sempre, data sovente al ridicolo. E nondimeno, per non so quale contraddizione, gli scrittori vi predicano la necessità d'una credenza religiosa, come se la *comunione* di fede non fosse l'essenza medesima d'ogni religione — come se il senso religioso infiacchito potesse mai ravvisarse altrimenti che con una grande ispirazione nazionale — come se a risollevar dalla polve il caduto non fosse necessario dargli anzi tutto coscienza della sua forza e della missione ch'egli è chiamato a compire. I destini sociali dell'uomo sulla terra non fanno parte del *fine* morale contemplato dai discepoli della Scuola. Essi non dicono mai ai loro fratelli : *innoltrate, operate, lottate : troncate le radici del male : la patria che Dio vi diede deve essere vostro intento supremo : quanto la disonora, vi disonora : siate alla vostra terra ciò che la vostra terra dovrebb'essere a tutta l'Umanità, uno stromento di perfezionamento collettivo* ; ma dicono ad essi : *umiliatevi, pregate, rassegnatevi : patria v'è il cielo : le cose terrestri non meritano le vostre cure : la scienza non è se non vanità ; la giustizia è sogno se cercata quaggiù.*

L'accusa non pesa egualmente su tutta la Scuola, e la colpa è più del sistema adottato, della scelta dei mezzi che non delle opinioni degli scrittori. Ma è necessario non pertanto insistere su quella contraddizione tra i mezzi e l'intento cercato. Nomi come quelli di Manzoni, di Grossi, di Pellico minacciano di trāvolgere i giovani in una imitazione servile che riuscirebbe funesta al paese. Troppo rassegnata è l'Italia. Il miglioramento morale d'un popolo oppresso non può cominciare che dal rompere le proprie catene.

E. Mazzini, *Moto letterario in Italia*  
(1837), SEI, vol. VIII, pp. 358-361.

\*

\* \*

Le Accademie, cominciando da quella della Crusca, trascinano una povera esistenza assolutamente inutile al progresso degli intelletti italiani. La servitù le ha rese tutte impotenti, da una infuori.

L'Accademia di Torino è quell'una. Inceppata com'è dalla protezione regia, essa tende visibilmente a utili e forti lavori. Così, non ha molto, i suoi membri proposero agli ingegni la questione dell'*origine dei Municipii Italiani*. Poi intravedendo i pericoli della questione posta a quel modo, la modificarono in quest'altra : *a quali fasi soggiacque la proprietà territoriale in Italia* ; e la differenza era più di parole che d'altro. La trattarono, ed ebbero il premio i Signori Vesme e Fossati in un libro pubblicato nel 1836 in Torino e intitolato *Vicende della Proprietà in Italia*. È libro importante in alcune parti, benché fondato, a mio credere, sopra un falso sistema. I due Autori, uno dei quali è membro della Commissione Storica istituita da Carlo Alberto, seguono la storia della proprietà dalla caduta dell'Impero Romano fino all'impianto dei feudi. Essi distinguono in essa tre principali periodi, quello della dominazione Gota, quello dei Longobardi e quello che si stende da Carlomagno agli Ottoni ; e per ciò che concerne il primo e il terzo, sono nel vero ; la proprietà e i municipii scendono, nel primo periodo, dalle istituzioni Romane, e il predominio dell'elemento Italiano è affermato e provato nel terzo. Ma nell'esame del secondo e più intricato periodo al quale è assegnata l'origine dei nostri Comuni, gli autori ammettono la cessazione assoluta d'ogni influenza Romana e l'onnipotenza dell'elemento Germanico sulla costituzione della proprietà in Italia ; ed è il sistema contrastato da Savigny, ma sostenuto con ingegno, dottrina e ardore da molti altri scrittori tedeschi e segnatamente dallo storico Leo, il cui libro sulla Costituzione delle città Lombarde fu fradotto nel 1836 da Cesare Balbo. Credo quel sistema mal fondato storicamente, filologicamente, e filosoficamente. La questione a ogni modo promossa dall'Accademia Torinese è importante e racchiude la definizione della nostra nazionalità e i germi del nostro avvenire. La vita del *popolo* Italiano si iniziò nei nostri Comuni, e la questione s'essi dovessero la loro origine all'elemento Teutonico o all'Italiano è grave di conseguenze. La Scuola di Manzoni è, in questo, Italiana, è Cantù, fra gli altri, ha costantemente e virilmente combattuto, nel *Ricoglitore* e altrove, il sistema Germanico.

*Ibid.*, pp. 386-387.

\*  
\* \*

È escito il libretto di quel Gioberti, del quale v'ho già parlato : in francese : contro Lamennais : l'ho letto ; non v'è gran cosa contro noi, anzi io non vi sono neppur nominato ; bensì ei prende le mosse dalla nostra lettera, dicendo essere dovere suo di protestare contro l'approvazione data da alcuni Italiani alle dottrine di Lamennais : poi discute a modo suo le credenze di Lamennais ; parla in termini irriverenti del suo ingegno : si dichiara buon Italiano, ma nemico del sistema repubblicano : afferma che l'Italia non può avere salute se non dal cattolicesimo, e dalla monarchia costituzionale, etc., etc. A me hanno mandato il libretto, richiedendomi di rispondere : non so ancora se lo farò, perché non ho tempo, e perché lo scritto non merita molto. A ogni modo, vorrei che questi Signori del cattolicesimo liberale mi dicessero in che modo sperano rigenerare l'Italia in nazione cattolicamente e monarchicamente, mentre i re li cacciano in prigione o in esilio, e i papi, appena li sentono parlare di libertà, li scomunicano. Vorrei anche che mi dicessero, dov'è un solo del loro partito che abbia fatto qualche sacrificio per la causa del paese, che professano amare. Quando Pellico fu processato, non era cattolico ; ora che lo è, predica rassegnazione e servitù. Un altro dei loro, Tommaseo, dopo aver fatto il liberalissimo, ha chiesto di tornare in Italia, ed è ora in Toscana, di dove mi scrivono che ha fatto ritrattazioni politiche vergognosissime. Un altro di loro, certo Cantù di Milano, s'è fatto mezzo-tedesco. Manzoni, unico che amo ed onoro fra essi, pensa alla salute dell'anima sua, e niente affatto a quella degli altri. Se per cattolicesimo intendono universalità d'una Fede, sono più cattolico di loro ; ma se intendono il Papato e l'amministrazione delle cose spirituali com'oggi è, sono decisamente avversario loro. L'avvenire del resto mostrerà che è tra noi sulla via del vero.

\*\* G. Mazzini, *Lettre à sa mère*, [Londres],  
22 avril 1841, *SEI*, vol. XX, pp. 170-171.